

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 8 novembre 2018

n°21

page 1/2

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JP. MEUNIER, E. PHILIPONNEAU, N. CASSAN FAUX, A. BEN DJILLALI, Y. ERGÜL, H. PREHER, P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

POUVOIRS (12) :

E. AZIHARI mandante a pour mandataire JP. ABELIN
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
E. FARHAT mandante a pour mandataire L. RABUSSIÉ
G. MESLEM mandante a pour mandataire P. MIS
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire à AF. BOURAT
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
C. PAILLER mandant a pour mandataire à G. MICHAUD
K. WEINLAND mandante a pour mandataire à F. MERY
M. METAIS mandante a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire à P. BARAUDON
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER

OBJET : Aménagement du site de la Gornière – Réalisation d'un parking – Modification n°1 au marché de travaux M17-89V

Dans le cadre de l'aménagement du parking de la Gornière, le maire ou son représentant a été autorisé à signer le marché M17-89V avec la société PIGEON TP par délibération n°29 du 22 juin 2017.

La tranche ferme, estimée à 252 500 € HT a été attribuée à 198 186,86 € HT et les travaux ont été réalisés en 2017.

La tranche optionnelle, estimée à 62 500 € HT, a été attribuée à 64 827, 72 € HT et les travaux sont en voie d'achèvement.

Des ajustements sont apparus opportuns en cours de réalisation : le maintien de la clôture mitoyenne avec la crèche des Loupiots qui représente une moins-value de 7 486,05 € HT, sachant que les autres moins-values représentent 6 347, 28 € HT. Les plus-values portent sur la fourniture des matériaux pour la structure de voirie pour 3 989, 78 € HT.

La moins-value s'élève au total à 9 843, 55 € H.T., ce qui représente une baisse de 3,74 % sur le montant total initial du marché qui s'élevait à 263 014, 58 € HT. Le nouveau montant est donc de 253 171,03 € HT.

VU la délibération n°29 du 22 juin 2017,

VU les articles 139 et 140 du Code des marchés publics, relatif aux modifications des marchés publics,

CONSIDÉRANT les modifications apportées au projet

En attente de transmission

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 8 novembre 2018

n°21

page 2/2

Le conseil municipal, ayant délibéré, autorise le Maire ou son représentant, à signer la modification n°1 du marché de travaux M17-89V d'un montant de 9 843, 55 € HT en moins-value et toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 12 NOV 2018

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

